

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CAP-SAINT-IGNACE
MRC DE MONTMAGNY**

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

Par la présente, un avis public est donné, par la soussignée, que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le 4 juin 2018, le Conseil municipal devra se prononcer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Demandeur : Monsieur Onil Boutin, président
9169-3598 Québec inc.
231, chemin des Pionniers Ouest
Cap-Saint-Ignace (Québec) G0R 1H0

Nature et effet :

1. Autoriser une marge de recul latérale ouest de 1,73 mètres au lieu de 2 mètres, tel que prescrit au règlement de zonage 270, concernant les normes d'implantation du bâtiment principal;
2. Autoriser une sommation des marges latérales de 11,70 mètres (1,73 mètres et 9,97 mètres) au lieu de 12 mètres, tel que prescrit par le règlement de zonage 270, concernant les normes d'implantation du bâtiment principal.

Identification du site concerné :

Adresse : 231, chemin des Pionniers Ouest
Zone : IbM-4

Numéro de lot :

Lot : 5 336 699

Toute personne intéressée peut se faire entendre par le Conseil municipal le lundi 4 juin 2018 à 20 heures. Pour des informations additionnelles, vous pouvez contacter la secrétaire-trésorière au numéro de téléphone suivant : 418 246-5631 poste 12.

Donné à Cap-Saint-Ignace, ce 4^e jour de mai 2018.

Sophie Boucher
Directrice générale